

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 septembre 2015

---

DÉONTOLOGIE, DROITS ET OBLIGATIONS DES FONCTIONNAIRES - (N° 1278)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL115

présenté par  
Mme Descamps-Crosnier, rapporteure

-----

### ARTICLE 10

À la première phrase de l'alinéa 7, substituer au mot :

« sa »,

le mot :

« leur ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.